



Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Prix d'abonnement

2 fois par semaine, le mardi et le vendredi	Fr. 5.— par an
1 » » » » vendredi	» 2.60 » »
Assurance-accidents (valable pour 2 personnes)	» 2.80 » »

Bulletin officiel: Fr. 4.—

Les abonnés au bénéfice de l'assurance

sont assurés contre les accidents

après de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr.

1000.—

en cas de décès, Fr.

1000.—

en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr.

1000.—

en cas d'invalidité partielle et permanente.

Tarif des annonces du mardi: le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames: Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

Pépinières
GAILLARD
Frères, Saxon
Abricotiers - Pommiers
Poiriers, etc.
Grand choix en hautes, demi et basses-tiges.
Graines potagères et fourragères
Téléphone No 62.303
dès 18 heures No 62.361

VALAIS

En l'honneur du président du Grand Conseil valaisan

La commune de Granges, dont M. André Germanier — nouveau président du Grand Conseil — est originaire, a ménagé à ce magistrat une réception enthousiaste et touchante, en présence des autorités cantonales et communales.

On entendit des discours de MM. Félix Eggs, président de la commune, Cyrille Pitteloud, président du Gouvernement, Arthur Roh, conseiller, M. de Chastonay, nouveau conseiller d'Etat, auxquels M. Germanier répondit du meilleur de son cœur.

Rixe à coups de couteau

Deux camarades de travail, Joachim F. et Pierre R., qui se rendaient de Sierre à Rarogne, se prirent soudain de querelle et bientôt en vinrent aux mains. L'un d'entre eux, frappé au visage, prit son couteau militaire et, à trois reprises, en frappa son compagnon. Il le blessa deux fois à l'omoplate et l'atteignit une troisième fois dans la région du cœur.

L'état de la victime est grave. L'agresseur a été arrêté.

« In Memoriam »

Section Souvenir Valaisan

Chaque année cette Association en faveur des soldats valaisans morts au service de la Patrie nous rappelle son but éminemment philanthropique par l'envoi de son rapport du Comité.

Nous publions ci-dessous celui concernant l'exercice 1936 tout en recommandant, à notre tour, chaleureusement cette œuvre à la générosité de tous nos lecteurs.

Le caissier de la Société est le Pit Charles Luy à Monthey.

Le « Souvenir Valaisan » poursuit, année après année, sa tâche d'aider, dans la mesure de ses moyens, ceux qui ont perdu un époux ou un père au service de la Patrie ou qui, soldats à la tête d'une nombreuse famille, ont à souffrir de la crise actuelle.

L'année 1936 n'a été marquée par aucun fait saillant.

Nos assistés ont reçu régulièrement la pension que le Comité, dans la limite de ses moyens, a jugé nécessaire de leur verser. Des allocations régulières ont été distribuées à 10 familles; un jeune homme en apprentissage est à la charge de la caisse, et environ 600 francs ont servi à des subsides occasionnels.

Notre colonie a reçu, soit comme pensionnaires, soit comme assistés, 102 enfants représentant 3082 journées de pension. De nombreuses personnes témoignèrent leur sympathie à cette branche d'activité du « Souvenir Valaisan » et le prouveront par leurs largesses. Qu'elles en soient remerciées. Le Comité recevrait avec reconnaissance vêtements, jeux, etc., pour les enfants.

L'effectif de nos membres a légèrement diminué. A ce jour, 181 membres ont réglé leur cotisation pour l'année 1936.

Grâce à nos membres fidèles, aux dons généreux qui nous ont été faits (fr. 479.05), au subside de « In Memoriam » (fr. 2200.—), nous avons pu faire face à toutes les dépenses avec un léger déficit.

La Société des Officiers du Valais n'a manqué aucune occasion de parler en faveur de l'œuvre.

Les Trompettes militaires du Valais romand, renouvelant un geste qui les honore, donnèrent en automne, à Monthey, un concert au profit du « Souvenir Valaisan » qui laissa un boni de fr. 129.05. Que ce groupement patriotique reçoive tous nos remerciements.

L'assemblée générale annuelle eut lieu à Genève. Notre section y fut représentée par 5 membres dont le président et le secrétaire.

Nous remercions tous nos collaborateurs, membres et amis pour le bien qu'ils font.

Au nom du Comité:

Le Président:	Le Secrétaire:
Col. MORAND.	Cap. PIGNAT.

Tirs de printemps 1937 de la Cible de Sion

Samedi 3 et dimanche 4 avril, exercices libres; Samedi 10 avril et dimanche 11 avril, tir militaire obligatoire; Samedi 17 avril et dimanche 18 avril, exercices libres; Samedi 24 avril, tir militaire obligatoire; Dimanche 25 avril et Samedi 1er mai, exercices libres; Dimanche 2 mai, tir militaire obligatoire; Jeudi 6 mai (Ascension), samedi 8 et dimanche 9 mai, exercices libres; Samedi 5 et dimanche 6 juin, tir militaire obligatoire.

Les tirs commenceront: les dimanches à 13 h. 30, les samedis à 14 heures, et se termineront à 18 h.

La Cible de Sion participera au Concours de Sections du Tir cantonal valaisan à St-Maurice, à 50 et à 300 m., ainsi qu'aux concours inter-unités et inter-districts. Des exercices d'entraînement des plus sérieux ont été prévus, ce qui permet d'augurer que les tireurs séduits représenteront certainement avec distinction la capitale à l'occasion du prochain Tir cantonal.

Guérison du lumbago

Poser sur la région douloureuse une serviette pliée et imbibée de vinaigre de vin, très fort; puis appliquer sur la serviette un fer très chaud et le garder aussi longtemps qu'on le pourra. Les frictions sur l'endroit malade, avec de l'essence de térébenthine, guérissent presque toujours.

Propagande nécessaire

Il est hors de doute que depuis quelque temps — notamment depuis la dévaluation du franc suisse — on enregistre une certaine recrudescence des affaires.

De là à proclamer d'emblée que nous sommes en plein sur le chemin de prospérité, il y a certes une grande marge.

Néanmoins, quoiqu'en disent les pessimistes à tout cran, des faits de nature réjouissante confirment de façon absolument convaincante ce renouveau économique.

Ainsi, par exemple, nos C. F. F., dont on désespérait de voir jamais s'arrêter leur course à l'abîme, marquent enfin, ces derniers mois, une halte qui permet des jours meilleurs.

La reprise du trafic s'est accentuée chez eux tant sous le rapport de marchandises que de voyageurs. Leurs recettes, depuis le début de 1937, ont régulièrement augmenté et janvier vient même de battre un record mensuel, record que l'on peut souligner tout particulièrement, puisqu'il apporte une amélioration d'exploitation de plus de 4 millions de francs.

C'est donc non seulement là un fait appréciable mais aussi réjouissant, car il y avait belle lurette que dans la Presse on n'était plus habitué à publier des nouvelles favorables touchant notre réseau ferroviaire national.

D'autre part, le tourisme, lui aussi, a repris.

Conséquemment, l'industrie des étrangers qui, avant la guerre, constituait pour la Suisse une source de revenus des plus importantes pour notre économie nationale, s'en est ressentie favorablement.

« Le Rhône » a annoncé pour cette année une grande affluence de touristes pour l'Europe et les pays de séjours de montagne tels que la Suisse.

Près de 9 millions d'Anglais et certainement tout autant d'Américains viendront visiter, au cours de cette année, la vieille Europe et y séjourneront quelque temps. Les grands paquebots du service outre-atlantique ont déjà toutes leurs places prises pour leurs voyages au mois de juin.

Or, de toute cette vague de touristes, la Suisse aura certainement sa large part et à ce sujet, il conviendrait aussi de penser à notre Valais, pays de tourisme par excellence qui, par ses beautés naturelles, ses montagnes et ses vallées pittoresques, riches en excursion intéressantes, possède des atouts que beaucoup d'autres régions concurrentes lui envient. Il importe donc que nous ne restions pas en arrière.

Depuis quelque temps, déjà, tous les pays font de la propagande intense pour s'attirer chez eux les étrangers. La France, l'Allemagne, l'Italie, notamment — et ceci on peut le dire sans hésiter — nous ont largement devancé dans ce domaine.

Les dons d'honneur pour le prochain Tir cantonal valaisan

Voici une nouvelle liste, aussi réjouissante que copieuse, de dons d'honneur en vue du Tir cantonal de St-Maurice, en mai prochain:

Pellissier et Cie, St-Maurice, fr. 50.—; Hôtel de la Dent du Midi, St-Maurice, 50; Entreprise Francioli et Agosti, St-Maurice, 50; Société Coopérative de Consommation, St-Maurice, 50; Henri Baud, St-Maurice, 20; Henri Chevalley, St-Maurice, 5; Jean Rausis, Hôtel des Alpes, St-Maurice 10; Georges Cheffre, St-Maurice, 10; Mlle Marie-Louise Baud, St-Maurice, 5; Mottiez Maurice, St-Maurice, 5; Gaillard Clément, Buffet de la Gare, St-Maurice, 20; Famille Nauz-Veuillet, Hôtel de la Gare, St-Maurice, 10; Droguerie Aagnoise, Marcel Diday, St-Maurice, 5; Julien Luy, St-Maurice, 5; Société pour l'Industrie Chimique à Bâle, Monthey, 50; Sté de Tir « Les Mousquetaires », Lutry, 10; Eloi Bochatay, Vernayaz, 5; Maurice Décaillot, Salvan, 10; Bertrand Adrien, St-Maurice, 10; Les Gardes du Fort de Savatan, 121.50; Colonel Paillard, Ste-Croix, 20; Sté de Tir Armes de Guerre, Montreux, 25; Société pour l'Industrie Chimique à Bâle, Bâle, 100; Deslex Pierre, Aigle, 10; Braillard Albert, Aigle, 5; Perey Alfred, Yverdon, 10; Société des Carabiniers, Monthey, 30; Major Rubattel, of. féd. de tir, Vuibroye, 20; Marcel de Montmolin, col. d'art., Neuchâtel, 10; Barman Séraphin, Epinassy, St-Maurice, 5; Maurice de Siebenthal, St-Maurice, 2; Sté de Tir, Bovernier, par M. G. Bourgeois, 10; Automobile Club de Suisse, Section Valais, 100; Lyre de Monthey, Monthey, 6; Commune de Collonges, Valais, 15; Pharmacie P. Cuttat, Porrentruy, 2; Frico A. G., Brugg, 15; Société de Tir de la Ville de Fribourg, 20; Astron A. G., Glühlampenfabrik, Kriens, 20.

On reconnaît chez nos grands voisins qu'à temps nouveaux, besoins nouveaux. La vieille routine a disparu. Aujourd'hui, en matière de tourisme, comme en matière commerciale d'ailleurs, une contrée est obligée de faire de la propagande ou de la publicité pour s'attirer la clientèle étrangère, laquelle lui apportera l'argent qui l'aidera à ranimer son trafic et à soutenir la vie de ses habitants.

C'est pourquoi la Ville de Genève a voté dernièrement de grandes dépenses pour une propagande en faveur du tourisme et pour l'organisation de manifestations à cette intention.

Dans le domaine touristique comme dans tout autre, il faut savoir semer pour récolter.

Aussi convient-il ici de rendre hommage aux personnalités valaisannes qui ont lancé dernièrement l'idée de la création du Groupement touristique du Mont-Blanc. Notre journal ayant donné, à ce sujet, tous détails, nous n'y reviendrons pas autrement pour l'instant sinon pour souligner que les promoteurs de ce nouveau Groupement ont heureusement compris que si une région — si riche en beautés naturelles soit-elle — ne fait pas de réclame et ne met pas tout en action pour se mieux faire connaître, risque d'être oubliée et de se voir supplantée par des régions concurrentes plus habiles dans cet art.

Chacun applaudira donc à cette action d'ensemble entreprise pour le développement de l'industrie hôtelière et du tourisme dans notre cher Valais, ceci d'autant plus que la question n'intéresse pas seulement nos hôteliers ou restaurateurs, mais qu'elle aura ses conséquences économiques heureuses de façon indiscutable pour tout l'ensemble du pays.

Personne ne conteste plus que la vie actuelle repose sur un esprit d'entraide et de corrélation.

Or, quand l'industrie hôtelière aura repris une marche plus prospère, le reste du pays s'en ressentira forcément, car nos hôteliers écoulent les produits du pays pour l'entretien de leurs hôtes et pensionnaires. Et un hôtel rempli d'étrangers devra occuper du personnel; d'où, automatiquement, lutte contre le chômage.

Souhaitons donc de tout cœur que notre industrie des hôtels voie reluire une part, même infime, de ses journées de prospérité d'avant-guerre.

Sachons en conséquence nous attirer les étrangers par une propagande touristique intense. Pour cela, des efforts collectifs sont nécessaires pour mieux faire connaître le Valais. Sinon notre canton se verra distancer par d'autres régions de la Suisse.

R.

Il y a lieu de rectifier, dans la dernière liste parue: fr. 102.— ont été versés par les Gardes des Forts de Dailly et non fr. 100.— Fort de Dailly par le sous-off. des subsistances.

Dons en nature: Gebr. Scholl, A. G., Zurich; Onésime Crettex, Champex; Publicitas S.A., Sion; Imesch, vins, Sierre; Cottier et Cie, Genève, par M. Vuilloud, St-Maurice; Georges Meltan, St-Maurice; Ernest Nussbaum, Lavey; C. Gollut, St-Maurice et A. Dubois, Sierre; Della Bianca, Viège; Von der Mühl, Manufacture de Tabacs, Sion; Société des Producteurs de Lait, St-Maurice.

Les organisateurs de la manifestation sont infiniment sensibles à l'empressement mis de toutes parts à répondre à l'appel du Comité des prix et dons d'honneur. C'est là, pour eux, un stimulant généreux, un signe certain de l'intérêt bienveillant porté au Tir cantonal et un gage précieux de son succès. Un attrait, aussi, pour les tireurs, assurés ainsi de toucher des récompenses de choix qui fixeront richement dans leur mémoire et dans leur cœur le souvenir de leur participation à la fête. Nul doute que nombreuses seront encore les personnes qui tiendront à marquer leur amour de notre sport national en versant leur obole ou en adressant leurs dons au compte de chèques Ilc 1675 ou à M. Georges Levet, comptable, St-Maurice.

Le Comité de Presse.

Foires du mois d'avril

Brigue, 1 et 15; Gampel, 24; Loèche-Ville, 1; Martigny-Bourg, 5; Martigny-Ville, 26; Monthey, 21; Mörel, 12; Naters, 28; Rarogne, 28; Riddes, 24; Sierre, 26; Sion, 17; Viège, 30.

Chronique du Tribunal fédéral

A coups de pantoufles et de bâton

En 1928 se déroula devant les tribunaux tessinois un procès entre l'architecte A. et l'architecte B. auquel s'était joint son cousin C. Le litige portait sur une question de droit de propriété: les délibérations furent bruyantes, voire passionnées. Le Tribunal cantonal ayant décidé une inspection locale, cette opération eut lieu en juin 1928. Y prirent part cinq juges cantonaux, les parties en cause, le fils de l'architecte A., âgé de 28 ans, et l'avocat D. qui assistait B. et C.

Sur les lieux, on procéda à la lecture d'un procès verbal tiré du dossier de la première instance et le président du Tribunal profita de l'occasion pour examiner un plan versé dans le dossier, C. ayant dit que le plan avait été modifié par A., le fils de celui-ci déclara que B. et C. étaient des faussaires. Sur quoi C. répliqua que la partie adverse était une bande de faussaires et de voleurs. L'avocat D. se mêla à la conversation en rappelant que le fils A. figurait dans la « Feuille officielle » du canton à la liste des débiteurs insolubles.

Entendant cela, le fils A., qui était chaussé de pantoufles, distribua des coups de pied à C. et à l'avocat D. C'est alors que B., qui se trouvait derrière le fils A., lui administra des coups de canne sur la tête. Ce fut le signal d'une effroyable bagarre où coups de pieds, coups de poings et coups de canne furent copieusement échangés. Les cinq juges cantonaux avaient eu la prudence de se retirer au début des hostilités.

On porta plainte les uns contre les autres, puis on signa un arrangement à la suite duquel les plaintes déposées furent retirées. Mais le fils A. intenta une action civile, en paiement de 23.000 fr. à titre de dommage-intérêts et de réparation morale, contre les héritiers de B., lequel était décédé entre temps. Les héritiers répondirent en déposant une action reconventionnelle de 16.500 fr.

Le « préteur » (juge unique) du district de Lugano, puis le Tribunal cantonal tessinois, admirent jusqu'à concurrence de 1750 fr. les conclusions du fils A., qui avait été blessé assez sérieusement dans la bagarre. Ils écartèrent la demande reconventionnelle des survivants de B.

Le Tribunal fédéral vient de confirmer l'arrêt des juges tessinois et cela pour les motifs suivants: Les faits relevés par les instances cantonales ne permettent pas d'établir si le plan qui figure au dossier du procès aurait été réellement modifié par A. père. Mais, à supposer que l'accusation formulée par C. au cours de l'inspection locale était justifiée, l'attitude du fils A., qui accusa aussitôt les adversaires de son père d'être des faussaires, dépassait certainement les limites permises et les propos excusables.

Le fil A. a commis notamment une faute en passant le premier de l'échange d'injures aux voies de fait en distribuant des coups de pied. Sa colère, provoquée par les insinuations à l'égard de son père, eût certainement dû avoir déjà trouvé un exutoire dans les injures qu'il proféra. C'est l'attitude du fils A. qui, dans l'ambiance générale, déclancha la bagarre; il en fit du reste les premiers frais.

La jurisprudence fédérale s'est déjà occupée des conséquences des batteries. Elle a décidé que toute personne participant à une batterie doit être considérée comme ayant causé le dommage, même si aucune atteinte directe à l'intégrité corporelle d'autrui ne peut être relevée contre lui. Tout participant peut considérer le dommage comme la conséquence possible de son attitude.

Or, c'est précisément le cas pour le fils A. qui se laissa entraîner à des voies de fait et donna ainsi le signal de la bagarre générale. En cours d'enquête, il a prétendu que les deux personnes auxquelles il donna des coups de pied étaient en droit de lui répondre de la même manière. Mais il faut observer que A. était âgé de 28 ans, que C. attaqué par A., en avait 70, l'avocat D. 58 et que l'intervention de B. dans la bagarre était d'autant plus compréhensible que celui-ci était le cousin de C. et le propre neveu de l'avocat D.

Le Tribunal fédéral a confirmé aussi l'arrêt cantonal en admettant que la proportion du demandeur était des trois quarts dans la faute commise et celle de B. d'un quart seulement. Il en résulte que le fils A. ne peut demander qu'un quart du dommage. Ce dommage ayant été évalué à 7000 fr., c'est donc 1750 fr. qu'il convient d'allouer au demandeur.

Le pape a donné sa bénédiction

Samedi, à 12 h. 30, le pape apparaissant au balcon central de la Basilique vaticane, a donné la bénédiction « urbi et orbi » devant une foule évaluée à près de 200.000 personnes.

Pie XI est apparu aux yeux de la multitude sur la sedia gestatoria, tiare sur la tête, sous un baldaquin que flanquaient les deux grands éventails d'autruche blanche ou « flabelli ». Avant de prononcer la formule de bénédiction apostolique, Pie XI a dit en latin que cette bénédiction devait constituer un témoignage de sa reconnaissance paternelle, pour les paroles qui avaient été adressées au Seigneur pour sa santé. Puis, dans un silence impressionnant, Pie XI a donné sa bénédiction « à la ville et au monde ».

Le pape s'est retiré pendant que la foule ne cessait de l'acclamer. En quittant la salle de bénédiction, le pape a regagné ses appartements privés.

Une bagarre lors d'une procession hindoue. — A Ratnagiri (Indes), 6 Hindous et 13 musulmans ont été blessés au cours d'une bagarre provoquée par le passage d'une procession hindoue devant une mosquée. L'ordre a été rapidement rétabli par la police.

VALAIS

L'assemblée jubilaire des Caisses Raiffeisen

jeudi 1er avril, à Sion

Cette assemblée coïncidera avec le 25^e anniversaire de la Fédération. Le Comité a pensé qu'il convenait de donner à cette circonstance un cachet particulier, le caractère d'une fête de famille.

De 1908 à 1911, quelques hommes courageux et dévoués, des ecclésiastiques notamment, implantèrent les Caisses Raiffeisen en terre valaisanne. Celles-ci, au nombre de douze, se groupèrent, le 29 juin 1912, en une Fédération.

Les débuts de ces Caisses furent lents et difficiles. Une grande méfiance les entourait, leur organisation interne et externe était forcément primitive et incomplète; mais grâce aux principes admirables qui sont à leur base, grâce à la prudence et au dévouement de leurs dirigeants, elles finirent par s'imposer. Qui eut osé prédire alors que 25 ans plus tard elles seraient au nombre de 57, groupant 5400 membres et atteignant, en 1936, un mouvement d'affaires de plus de 20 millions et un bilan de 13 millions?

Les ouvriers de la première heure sont encore là: ils viendront tous à Sion le 1er avril, car les délégués des 57 Caisses, en nombre imposant encore jamais atteint, veulent leur adresser les félicitations et les remerciements qu'ils méritent.

Voici le programme de cette journée:

- 8 h. 30 et 9 h. 15 Arrivée des trains.
- 9 h. 30 Office divin à la Cathédrale (Chants de la Ste-Cécile).
- 10 h. 00 Séance administrative au Cinéma Lux (rue des Remparts).
- 12 h. 00 Cortège en ville.
- 12 h. 30 Banquet à l'Hôtel de la Planta.
- 14 h. 00 Assemblée jubilaire.
- 16 h. 30 Clôture de la fête.

Ordre du jour de l'assemblée du matin:

1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue.
2. Appel des Caisses.
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée de Saxon.
4. Lecture et approbation des comptes.
5. Rapport du président de la Fédération.
6. Conférence de M. Heuberger, dir. adjoint de l'Union suisse des C.R.
7. Conférence de M. le Dr Antoine Favre.

Cette fête jubilaire sera honorée de la présence des Autorités et des délégations des Fédérations sœurs de Vaud, Fribourg, Jura-Bernois, Genève et Haut-Valais.

Que la Providence bénisse les Caisses Raiffeisen!
A. P.

Fédération des Sociétés valaisannes à Genève

(Retardé)

La Fédération a eu son assemblée générale lundi dernier au Café des Touristes, sous la présidence de Me René de Werra.

Les Comités «in corpore» des cinq Sociétés, faisant partie de la Fédération, étaient présents.

Le rapport présidentiel présentait l'histoire de la Fédération, son activité et mentionna les manifestations qu'elle organisa et qui, toutes, eurent le plus grand succès. La création de la Fédération répondait à une nécessité. Le premier but de sa fondation — l'union des cinq sociétés valaisannes — est réalisé et la colonie valaisanne de Genève sait qu'elle a, à sa tête, la Fédération qui forme actuellement un magnifique groupement uni, solidaire, avec un programme précis.

Suivant les bases statutaires, la présidence doit être assumée à tour de rôle par chacune des Sociétés. C'est M. Rodolphe Genoud, président de la Société valaisanne de Bienfaisance, qui, comme président, dirigera cette année les destinées de la Fédération. Cette présidence est en bonnes mains. Le passé de M. Genoud, tout de patriotisme, de conscience et de bon Valaisan, dit la confiance que les Valaisans peuvent mettre en lui.

Le Comité comprend, aux côtés de M. Genoud: Sermier Charles, vice-président; Ecœur Paul et Clai-vaz Alphonse, secrétaires; Schurmann Edmond, trésorier; Rey Mareel, Gillioz Maurice et Lager Emile, vérificateurs des comptes.

C'est avec la plus grande joie que l'assemblée apprit un grand événement: celui de l'arrivée à Genève de M. Maurice Troillet, président du Conseil National. Le premier magistrat suisse sera l'hôte de la Fédération, le 18 avril prochain. Ce sera une date mémorable et une grande manifestation est déjà prévue avec le concours de la population genevoise, des Confédérés et de tous les Valaisans. Tous les amis du Valais retiendront cette date du 18 avril et se joindront à la Fédération pour fêter la présence, à Genève, de M. Maurice Troillet.

La Fédération rappelle que, dès sa fondation, elle a constitué un organisme spécial chargé de donner tous renseignements aux Valaisans qui en ont besoin: Valaisans à Genève, Valaisans qui voulez venir à Genève, Valaisans qui avez des intérêts à Genève, adressez-vous à la Fédération. Elle vous enverra, à l'ère gracieux, tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin et qui seront à même de vous rendre de grands services.

La Fédération, vivant et fort groupement, a un bel avenir devant elle.

Précocité

M. Denis Malbois, à Fully, a trouvé déjà ces jours derniers, dans une vigne, au lieu dit Bossay, village de Branson, des bourgeons d'Arvine bien avancés.

Presse valaisanne

Par suite de divers empêchements, l'Assemblée de l'Association de la Presse valaisanne, annoncée dans notre dernier numéro, a été renvoyée au samedi 3 avril aux mêmes lieu et heure.

Fully

M. Jules Luisier, fils du député suppléant bien connu et conseiller de Fully, a très brillamment réussi ses examens à l'Ecole d'administration de St-Gall, section postale, en obtenant 59 points $\frac{3}{4}$ sur 60. Nos sincères félicitations.

Le roi Léopold de retour en Valais

Le roi Léopold III des Belges est de retour en Valais où il compte passer quelques jours à Montana.

La lutte contre le rhumatisme

Nous avons derrière nous un été pluvieux, un automne maussade et un hiver désagréable. Enfin, ce printemps s'annonce humide. Aussi, les plaintes au sujet des douleurs rhumatismales se font-elles très nombreuses. Il vaut donc la peine de retenir l'attention sur une maladie très répandue dans le public.

Il y a longtemps qu'à l'étranger, écrit le Dr H. Häberlin, on s'occupe de cette affection. En Allemagne, par exemple, on s'est aperçu que sur 105 millions de cas de maladie, il y a 10,69 % de cas de rhumatisme et 11,1 % de cas d'invalidité par suite d'atteinte des membres. En Angleterre, on note le 16,5 % de tous les cas de maladie et le 14 % pour l'invalidité; les frais qui en résultent s'élèvent à 425 millions de francs environ et les pertes à 5,5 millions de semaines de travail.

Les ravages causés par le rhumatisme ont aussi attiré l'attention en Suisse: le service fédéral d'hygiène publique a désigné une commission pour cette étude et la Société suisse de thérapeutique ainsi que la Clinique universitaire de Zurich s'occupent activement de ce problème. Le professeur von Neergaw a déjà publié une notice. De son côté, le public peut contribuer à s'aider lui-même.

Le rhumatisme est trop connu pour qu'il faille le décrire; il s'agit ici essentiellement du rhumatisme habituel, si répandu, ce qui n'est certes pas de mince importance. On n'en connaît pas encore le microbe, ce qui ne permet pas de s'attaquer directement à la cause. On en est réduit donc à consolider les forces de défense naturelle de l'organisme et à améliorer ainsi, par voie indirecte, l'état du patient. On sait que le froid et l'humidité, en pareil cas, jouent un grand rôle.

L'influence de la nourriture n'entre pas seule en jeu, il faut encore celle du froid, puis celle aussi d'un climat préalpin (où les pluies abondent), enfin celle d'un logement insalubre et d'un travail accompli dans des conditions malsaines, ainsi que celle de la suralimentation. Quant à la lutte, elle a lieu par les précautions à prendre par chacun en particulier. Il serait bon de faire foin, une bonne fois, des erreurs répandues dans le public au sujet de l'acide urique, erreurs qui poussent tant de gens dans les mains des guérisseurs, ce qui leur occasionne des frais inutiles. Mais comment donc se préserver contre le rhumatisme et le retour de ses attaques? Tout d'abord en s'adonnant régulièrement

au mouvement au grand air de façon à s'endurcir autant que possible. Mais si, en été, l'influence de la fraîcheur peut être utile, comme en automne du reste, en revanche, elle n'est pas de mise en hiver, surtout si elle est de longue durée. L'exagération dans les bains de soleil est aussi à éviter. En tous cas, il faut éviter tout refroidissement par courants d'air, long séjour sur l'herbe humide ou la fraîcheur des soirées d'été, ainsi qu'à une fenêtre ouverte, en automne et en hiver, parce que la dépense de chaleur corporelle est trop active.

On sait que le séjour dans un local humide ou au courant d'air est nuisible. Les ménagères savent aussi qu'un lit ne doit pas être appliqué contre un mur extérieur toujours plus froid que les autres. Les locaux surchauffés sont malsains. Et comme les pieds sont très sensibles au froid, il est indiqué de se préserver contre les sols de pierre ou de ciment par des planchers ou des nattes; les sabots, en pareil cas, sont fort utiles. Il faut éviter, en outre, les longs travaux dans l'eau. L'habillement ne demande pas moins d'attention: il ne doit pas être trop chaud afin d'éviter la transpiration continue; en cas de sueur, il faut endosser un manteau ou changer sans retard de camisole; il en est de même pour les bas ou les chaussettes mouillés.

Le genre d'alimentation préoccupe aussi beaucoup le rhumatisant qui doit éviter les excès dans la nourriture. Il est tout indiqué, pour lui, d'avoir une nourriture simple, peu salée et épicée, une bonne nourriture faite de beaucoup de légumes et de fruits. On ne s'arrêtera pas trop à un régime exclusif. On peut faire un essai de nourriture abondante en vitamines, des remèdes populaires tels que l'usage du citron et de l'ail; en cas d'insuccès, il faut les laisser de côté.

Ces quelques indications pourront être utiles aux rhumatisants par hérédité ainsi qu'aux autres. Leurs douleurs viennent-elles à persister, malgré les soins et précautions prises, le mieux est de s'adresser à un médecin. Il est prudent d'éviter certains médicaments vantés qui soulagent souvent sans guérir; c'est la tâche du médecin de savoir conseiller. Disons encore que dans notre pays riche en sources d'eaux thermales, nombre d'entre elles sont utiles au rhumatisant qui, de temps en temps, répète sa cure.

Riddes. - Nécrologie.

Samedi ont eu lieu à Riddes les obsèques civiles de M. Louis Vernaz, employé retraité des C. F. F., décédé à l'âge de 49 ans.

Le défunt avait été un fervent musicien de l'«Abeille», société de musique locale, qui, au son de marches funèbres, a tenu à accompagner au cimetière son ancien membre.

M. Vernaz avait été également membre des sociétés de musique radicales de Chamson et Ardon, lesquelles étaient aussi représentées aux obsèques par des délégations.

Au bord de la tombe, M. le conseiller national Crittin a rendu un dernier hommage au défunt qui, tout en étant excellent musicien, fut aussi un excellent citoyen.

Nous présentons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Charrat. - † M. Antoine Pont.

On a enseveli dimanche à Martigny-Ville M. Antoine Pont, de Charrat, décédé à l'Hôpital de Martigny, dans la cinquantaine, après une longue maladie.

Le nom du défunt restera surtout attaché aux questions agricoles, et principalement à la branche arboricole qu'il affectionnait et dont il était un pionnier.

Membre fervent de la Société valaisanne de Pomologie ainsi que de diverses autres sociétés d'agriculture, M. Pont donnait souvent dans les assemblées de ces groupements son opinion sur les questions du jour, apportant ses suggestions et conseils ou communiquant les résultats de ses recherches ou études.

Il s'exprimait dans cette simple et franche simplicité qui caractérise la plupart de nos agriculteurs, ne craignant pas au besoin de faire preuve d'indépendance au risque de déplaire à certains de ses auditeurs ou de froisser de plus puissants que lui. On sentait chez cet homme un amour sincère de la glèbe valaisanne ainsi que le vif désir d'être utile au petit paysan du Valais.

A ce titre, Antoine Pont a droit à un souvenir reconnaissant.

Il laisse une veuve et 4 enfants dont trois filles et un garçon.

Que la terre lui soit légère!

Nous présentons à ses proches l'assurance de notre sincère sympathie.

La clôture des cours d'hiver à Châteauneuf

Samedi a eu lieu, à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, la cérémonie traditionnelle de clôture des cours d'hiver 1936-1937 qui se sont ouverts le 2 novembre.

L'effectif des élèves a été au total de 159 dont 83 jeunes gens à l'Ecole d'agriculture, 61 jeunes gens à l'Ecole d'horticulture et 55 jeunes filles à l'Ecole ménagère rurale.

M. Luisier, directeur de l'établissement, a présenté selon l'usage son rapport sur l'année scolaire qui s'est achevée.

La journée était rehaussée de la présence de M. le conseiller d'Etat Troillet, président du

Conseil national et du Dr Lalive, ing. représentant du Département fédéral de l'Economie publique, de M. Charles Anthamatten, nouveau conseiller d'Etat, du lieutenant-col. Jules Desfayes, président de l'Association agricole du Valais, et M. Goy, président de la Société cantonale de pomologie et d'horticulture.

Toutes ces personnalités eurent des paroles touchantes en faveur de l'œuvre éminemment utile pour le Valais qu'est Châteauneuf.

Subvention aux travaux de réparation des bâtiments

(Corr.) — En décembre dernier, les Chambres fédérales ont voté un crédit de 30 millions pour lutter contre la crise et créer des possibilités de travail. Sur cette somme, un certain montant a été prévu comme subvention aux particuliers pour travaux de transformation, de réparation et de rénovation des bâtiments. Il est réservé à notre canton un montant de 150,000 fr. La subvention, dans chaque cas, est du 10 %, à condition que le canton, de son côté, verse du 5 %.

Nombreux sont les cantons qui ont déjà voté les crédits nécessaires à cet effet.

Au mois de février dernier, l'Union cantonale des arts et métiers est intervenue auprès du Conseil d'Etat, en le priant de voter les crédits nécessaires afin que le Valais puisse également bénéficier de la subvention fédérale.

Certainement que maints propriétaires se décideraient à faire exécuter des travaux de ce genre, s'ils étaient assurés d'un subside du 10 % de la Confédération et de 5 % de l'Etat, soit du 15 % de la dépense. Cela ne manquerait pas de créer de nombreuses occasions de travail, non seulement pour les chômeurs, mais aussi en faveur de l'artisanat.

Le Conseil d'Etat a soumis la demande des Arts et Métiers à la Commission cantonale de chômage, laquelle lui a réservé un accueil favorable. Sans doute que le Conseil d'Etat se ralliera à la proposition de dite Commission et demandera en mai les crédits nécessaires au Grand Conseil.

Le prix de la viande

En cette époque où, chaque jour, le consommateur anxieux attend une nouvelle hausse, le bruit avait couru que la viande allait subir prochainement une certaine augmentation. La décision prise par l'Association des Maîtres-bouchers du Valais, va les rassurer.

Réunis à l'Hôtel du Soleil, à Sion, les bouchers valaisans ont décidé de ne pas modifier leurs prix.

Malgré la hausse générale de tous les produits, et la hausse générale du prix d'achat du bétail, ils espèrent arriver à stabiliser leurs prix de vente, grâce à la plus-value des cuirs sur le marché.

Le doyen des généraux français est mort. — Le doyen des généraux français, le général Tisseyre, âgé de 99 ans, est décédé à Sournia. Il avait pris sa retraite en 1913. Il combattit au Mexique sous les ordres de Bazaine, et pendant la guerre de 1870, où il fut fait prisonnier. Durant ses campagnes, il avait le grade de capitaine.

Chronique sédunoise

Réunion de printemps de la Société botanique suisse

les 3, 4 et 5 avril, à Sion

PROGRAMME

Samedi 3 avril: 20 h. 30: Réunion familière à l'Hôtel de la Gare, au cours de laquelle M. le Recteur I. Mariétan, président de la Murithienne, fera une causerie ethnographique sur les habitants du Valais.

Dimanche 4 avril: Assemblée générale de printemps, à l'Hôtel de la Gare, à 8 h. 30.

Partie administrative: Station internationale de biologie méditerranéenne.

Partie scientifique: Dr A. Becherer (Genève): Ueber die Ausbreitung von «Trifolium patens» im Rhonegebiet. — Dr Anna Maurizio (Liebefeld-Bern): Pollenanalyse von Walliserhonige. — Prof. A. Maillet (Lausanne): Pour plus de précision dans l'indication des localités lors des herborisations. — M. le Recteur I. Mariétan: Caractères généraux de la flore des environs de Sion.

Après la séance, les participants se rendront au pied de la colline de Valère, voir la station d'Opuntia.

12 heures: Banquet à l'Hôtel de la Gare.
14 heures: Départ pour une excursion à la colline de Montorge, où l'on trouvera la flore des steppes rocheuses étudiée par M. le Dr Frey; l'excursion se fera, à pied, par la route de Gravelone et les vignes, au lac de Montorge (30 minutes) et au sommet de la colline; descende sur Châteauneuf («Ephedra» des glariers de la Morge); rentrée à Sion par un train à 18 heures.

Lundi 6 avril: 6 h. 30: Départ à pied par la route de Grimisuat, le bisse de Clavoz, la combe de la Lienne, région chaude et bien abritée, végétation variée, colline du Château sous Aynet (steppe); retour par le plateau d'Aynet (peut-être «Tulipa australis») sur Grimisuat et Sion pour 15 heures. Pique-nique sur le plateau d'Aynet.

La Société botanique suisse invite cordialement les membres de la Murithienne à participer à cette réunion.

La mésaventure d'un gagnant

On parle beaucoup à Sion de la mésaventure d'un ressortissant bernois qui avait acheté pour 5 francs un billet de la loterie «Pro Sion», puis était parti pour l'Argentine où il demeura plusieurs mois. A son retour, il apprit que son billet — dont il ne s'était plus inquiété — était gagnant pour un prix de 5000 francs.

Malheureusement, tous les délais de réclamation étaient légalement passés et l'intéressé ne pouvait pas exiger le versement de la valeur.

La commune de Sion, magnanime, décida néanmoins de lui octroyer 1000 fr. qui constituent — c'est le cas de le dire — un prix de consolation.

L'Harmonie de Sion à Valère

La tradition veut que le jour de Pâques, l'Harmonie municipale de Sion se rende à Valère pour y donner un concert, auquel assistent spécialement les enfants de la paroisse, à qui des œufs sont distribués.

Dimanche donc, par une journée plutôt maussade, les braves musiciens sédunois ont accompli leur mission et donné sur le prélet le concert traditionnel sous la direction de M. Bagaini, en l'absence de M. le professeur Viot, en congé en France.

Chronique sierroise

Soirée des Compagnons des Arts

Comme cadeau de joyeuses Pâques, les Compagnons des Arts nous avaient conviés dimanche à une véritable soirée de gala. Emotion, poésie, gaieté de bon aloi, voilà ce que l'on pouvait lire dans les annonces, et ce sont bien tous ces sentiments que nous avons éprouvés d'une façon particulièrement intense. Ces trois mots ne résument-ils pas fort justement le genre des pièces qu'il nous fut donné de savourer avec délices?

«Jean-Marie», d'André Theuriet, c'est l'éternel histoire de l'amour et du devoir que se disputent le cœur humain et se plaisent à le déchirer. Scènes poignantes que la nature sensible des acteurs réussit à rendre profondément émouvantes.

«J'attendais ce jour», de Pierre Vallette. L'auteur de «Terre bénie» n'est pas un inconnu à Sierre où il compte de nombreux amis. C'est sans doute la raison pour laquelle il a bien voulu assister à la représentation des Compagnons des Arts. M. Vallette a dû être content de notre troupe locale, car sa comédie fut très bien réussie. Par leur forte personnalité parfaitement adaptée aux rôles qu'ils devaient interpréter, les acteurs surent mettre en valeur les caractères particuliers de cette pièce fine, délicate, pleine de quiproquos. M. Vallette est un poète sensible et fin, et sa comédie sort nettement de la banalité et de l'ordinaire: elle s'achève comme dans un rêve.

Le public a appelé l'auteur qui voulut bien paraître sur la scène en compagnie des acteurs; ceux-ci lui remirent une belle gerbe de fleurs.

La soirée s'est terminée par le vaudeville militaire «Ordonnance par amour» qui fit rire même les plus moroses. Et c'est ainsi, dans une atmosphère de franche gaieté, que les spectateurs clôturèrent cette journée de Pâques, grâce au bon goût, au talent et à l'initiative des Compagnons des Arts.

La critique ne peut qu'approuver sans réserve aussi bien le choix des pièces que la distribution des rôles et le jeu des acteurs. Nous aimerions pourtant que dans certains rôles, il y ait un peu moins d'exagération dans les gestes et que les caractères soient moins forcés. Mais nous savons que ce point de vue, qui est le nôtre, n'est pas généralement partagé.

Dans la première pièce, M. S. qui est incontestablement un acteur de grand talent, avait un costume marin écriqué qui l'amointrait un peu dans son rôle et l'émotion qu'il s'efforçait de communiquer en était diminuée.

Décor et costumes sobres, mise en scène excellente. Résumé: un beau succès de plus à l'actif de cette troupe littéraire qui fait honneur à la cité du soleil.

La thésaurisation des billets de banque suisses. — La «Frankfurter Zeitung» évalue à 200-300 millions le montant des billets de banque suisses thésaurisés par des étrangers. Après la dévaluation, 100 millions de francs suisses se trouvaient entre les mains de Français. La thésaurisation de billets à l'intérieur du pays comporte approximativement 200 millions de francs, si bien que la somme globale de billets thésaurisés se monte à un demi-milliard.

Chronique montheysanne

Soirée annuelle de la Société féminine de gymnastique « La Gentiane »

C'est toujours avec un réel plaisir que nous rendons à la soirée annuelle de « La Gentiane » et de sa sous-section de pupillettes. Comme chaque année, cette soirée du 28 a été donnée dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf et fut une réussite.

Un public nombreux et sympathique emplissait la salle, et les applaudissements chaleureux soulignèrent chaque production.

Nous ne voulons pas nous étendre à détailler chaque numéro du copieux programme. Nous nous contenterons de dire que tout fut rendu avec charme, souplesse, grâce et fraîcheur.

Nombreux furent les bis, et, bien gracieusement, malgré la fatigue d'une soirée si remplie, ces dames nous l'accordèrent pour le ballet final « Fantaisie sur la *Veuve Joyeuse* », où Mlle D., tout particulièrement, nous tint sous le charme tant elle interprète avec art, la danse, le rythme et l'harmonie.

« Le Chêne » interpréta la comédie en un acte de Claude Royer-Marx : « Dimanche ».

Cette pièce fut rendue avec beaucoup de talent. Mlle H. Luy et M. F. Méaglia furent comme toujours de parfaits interprètes de rôles fort difficiles. M. Fournier est à féliciter pour son jeu sobre de maître d'hôtel à la page. M. Tonnetti fut bon aussi malgré un léger manque de souplesse. Pour M. Rivoire qui, si nous ne faisons erreur, est un débutant, nous ne pouvons que l'encourager. Son petit rôle ne nous permettant pas d'apprécier son talent, disons-lui donc qu'il n'y a que le premier pas qui coûte.

Bon grimage de M. Siebenmann. Jolie mise en scène de Mme Carraud. L'orchestre « Always-Jazz », toujours très apprécié, a rempli le programme par des airs variés. Tous les numéros et productions gymniques furent d'ailleurs accompagnés par l'orchestre qui conduisit le bal auquel nous n'avons pu malheureusement assister et qui clôtura la jolie soirée. La charmante société « La Gentiane » dansa ainsi sur une nouvelle moisson de lauriers. C. R.

MARTIGNY

Le beau spectacle du magicien Kassner avec son éléphant au Casino de Martigny

La ville de Martigny, grâce à l'initiative de M. Darbellay, directeur du Casino Etoile, vient de bénéficier durant trois jours d'un spectacle vraiment unique et magnifique à la fois : celui du célèbre magicien Kassner et de sa troupe, parmi laquelle un superbe éléphant répondant au nom symbolique de « Toto » a certainement été un des principaux héros.

Inutile de dire que les tours de prestidigitation du magicien Kassner ont littéralement émerveillé le nombreux public qui durant les trois séances données au Casino a tenu à profiter de ce spectacle sans précédent. Citons parmi les tours les plus remarquables, la suppression de l'éléphant, bête de 3000 kilos, qui disparaissait de la scène comme un fétu de paille !

M. Kassner arrive également à élever du sol le corps de sa femme, et cela sans aucun appui !

Bref, tout un programme sensationnel qui non seulement n'aura pas déçu les spectateurs mais les aura émerveillés.

Aussi sommes-nous certain ici d'être l'interprète de toute la population de Martigny et des spectateurs venus du dehors pour exprimer à M. Darbellay, directeur du Casino Etoile, nos sincères remerciements pour ce spectacle de valeur.

Concert de l'Harmonie

Le concert prévu pour Pâques n'ayant pu se donner à cause du mauvais temps, a été remis à dimanche prochain.

Ceci permettra à nos musiciens de nouvelles répétitions pour cette semaine, répétitions prévues comme suit :

Ce soir mardi, à 20 h. 30, bois et saxophones ; demain soir mercredi, même heure, cuivres et batterie ; vendredi, répétition générale.

L'automotrice du Martigny-Orsières a enfoncé son butoir en gare de Martigny

Samedi, vers 17 heures, une automotrice du Martigny-Orsières, parvenant sur sa voie de garage réservée à la gare de Martigny, a, pour des raisons qui ne sont pas encore déterminées, enfoncé le butoir terminal de la ligne.

La lourde machine n'a pu s'arrêter à temps ; elle a également démolie le pylône soutenant la route aérienne ; il devra être remplacé. On n'enregistre heureusement que des dégâts matériels. Le mécanicien de l'automotrice, resté à son poste, n'a heureusement pas été blessé. Il attribue cet accident à un mauvais fonctionnement des freins.

« Octoduria »

Les membres de la S. F. G. « Octoduria », Martigny, sont convoqués en répétition ce soir mardi 30 mars à 20 h. 30 précises à la Halle de Gymnastique.

La répétition sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

Vu l'ordre du jour très important, nous comptons sur la présence de tous les membres.

Le Comité.

Etat civil

Baptêmes : Bernasconi Marie-Thérèse, de Charles Charrat ; Ingold Marcelle, de Paul, Croix ; Schmid Erwin-Séverin, d'Erwin, Bourg ; Montanero Jacques-Paul, de Théodore, Ville ; Closuit Pierre-Adolphe, d'Albert, Bourg ; Closuit Gilbert-Marius, d'Albert, Bourg ; Rouiller Jérôme-Bernard, de Georges, Ville ; Giroud André, de René, Ravoire ; Chastony Antoine (Tony), de Raoul, Bourg ; Cretton Arlette-Camille, de Camille, Brocard.

Mariages : Marcel Gorret et Annette Meunier, Bourg ; Lucien Cretton et Rosa Vairoli, Bourg.

Sépultures : Chattron Charles, 1879, Bourg ; Travaglini Jacqueline, 1937, Ravoire ; Aubert Charles, 1853, Bourg ; Favre Jules, 1865, Bourg ; Moret Pauline, 1878, Charrat ; Cretton Alexis, 1870, Bâtiat ; Rouiller Joseph, 1868, Pied du Château ; Closuit Pierre-Adolphe, 1937, Bourg ; Claret Marie-Amélie, 1872, Bâtiat ; Dorsaz Cécile, 1879, Croix ; Mathey Louisa, 1912, Bourg ; Hugon Paul, 1899, Croix ; Pillat Marie-Julie, 1852, Bâtiat.

EN SUISSE

Meeting de vol à voile et d'aviation à Lausanne

La Section vaudoise de l'Aéro-Club de Suisse prévoit, pour cette année, l'organisation de plusieurs manifestations à l'aérodrome civil de la Blécherette. La première, qui aura lieu le dimanche 4 avril prochain, (renvoi au 11 avril en cas de mauvais temps) comporte un programme très varié, qui commencera à 14 h. 30 par le baptême de trois nouveaux avions et de deux planeurs, propriété de la Section vaudoise.

Faisant suite à une heureuse initiative, ces avions porteront désormais des noms de localités vaudoises. Ils seront ainsi baptisés : « Ville de Montreux », « Ville de Morges », etc.

Une démonstration d'un genre tout à fait nouveau sera le concours de modèles réduits, avec environ 25 participants du groupement nouvellement formé au sein de la Section vaudoise.

Une large part du programme sera aussi réservée au vol à voile et d'intéressantes démonstrations seront faites avec les planeurs du groupement de la Section vaudoise. A cette occasion, toutes les phases d'écoulement seront démontrées. Notons en particulier la présentation en vol acrobatique, sur planeur Hutter de demi-performance, dernièrement acheté, qui sera effectuée par l'excellent pilote Max Kramer, de Granges (Soleure), pilote ayant participé au meeting des Rochers de Naye.

Le public, en outre, aura le privilège d'assister à la présentation en vol de trois avions modernes, soit : l'avion léger Zlín XII, 45 CV., de la maison Bata (Tchécoslovaquie), pilote Shaerer, moniteur de Granges (Soleure) ; le nouvel avion d'école, de sport, de tourisme et d'acrobatie, Klemm L. 35, 60-70 CV., pilote Victor Glardon, de Stuttgart, ex-recordman du monde du vol sur le dos ; l'avion de sport, de perfectionnement et de haute acrobatie, Bucker 131, 100 CV., pilote Francis Liardon, moniteur de la Section vaudoise.

Dans le courant de la matinée, et à partir de 16 h. 30, soit à l'issue du programme officiel, le public aura la possibilité d'effectuer des vols de passagers, à bord des confortables limousines de la Commune de Lausanne et de la Section vaudoise de l'A.C.S.

Un commis bâlois arrêté pour espionnage

Les journaux bâlois annoncent que la Sûreté de cette ville a arrêté un commis de 24 ans qui se livrait à l'espionnage pour le compte d'une Centrale allemande établie à Ravensburg au détriment de la France. Il avait recueilli des renseignements détaillés sur les camps d'aviation militaires et les garnisons installées en Alsace et le long de la frontière franco-suisse. Cet individu recevait des sommes importantes s'élevant jusqu'à 1200 fr. par mois.

Il aurait également donné des renseignements sur le camp d'aviation de Dubendorf où il fit du service comme caporal et sanitaire.

Le roi Farouk en Suisse

Depuis quelques jours, le roi Farouk d'Egypte est à Genève avec sa suite. Dimanche, il est venu par bateau jusqu'à Montreux ; il a visité le château de Chillan.

Une intéressante innovation ferroviaire

Lundi 15 mars a été constituée à La Chaux-de-Fonds, sous le patronage de la Société neuchâteloise d'utilité publique et avec la participation du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, du journal *L'Impartial* et de Me A. Rais, conseiller national, la fondation de la « Flèche du Jura », qui a pour but la création d'un service régulier d'automotrices sur les lignes des chemins de fer fédéraux : La Chaux-de-Fonds-Bienne, La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds-Le Locle.

Aux termes du contrat établi entre cette fondation et les C. F. F., ces derniers s'engagent à intercaler, à partir du 22 mai 1937, des courses régulières d'automotrice sur les lignes précitées qui augmenteront le trafic de 400 kilomètres par jour. Ce trafic-express, qui réduira les parcours de La Chaux-de-Fonds-Bienne à 45 minutes et La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel à 35 minutes, sera réalisé au moyen d'une automotrice à bogies, à essieux commandés, comportant les organes nécessaires à l'attelage d'autres véhicules et dont un seul exemplaire est actuellement en service sur la ligne Berne-Schwarzenbourg, constituant un remarquable progrès dans la technique industrielle suisse. Comme la dite locomotrice ne sortira des ateliers de fabrication que d'ici un an, les services en question seront assurés au moyen de « flèches rouges » ou de trains légers jusqu'au 22 mai 1938. La fondation créée à La Chaux-de-Fonds, c'est là l'innovation caractéristique à signaler, versera une somme de 100,000 fr. aux chemins de fer fédéraux pour leur permettre l'achat de l'automotrice électrique prévue qui recevra le nom de « Flèche du Jura ». Les 100,000 fr. ont été réunis au moyen de divers emprunts atteignant au total 80,000 fr. entièrement souscrits à ce jour et remboursables en 10 ans, ainsi que par une subvention à fonds perdu de 20,000 fr. allouée par la Société neuchâteloise d'utilité publique. L'amortissement et les intérêts sont assumés par di-

verses subventions annuelles des communes des Montagnes neuchâteloises, du Jura et de Bienne ainsi que de diverses institutions et particuliers.

(*Réd.* — On voit par cette information que l'initiative privée s'est substituée aux C. F. F. pour avoir de meilleurs horaires. Il est évident que si les C. F. F. devaient faire droit à toutes les demandes de trains, etc., leur déficit s'accroîtrait encore. Les Neuchâtelois l'ont compris et ont appliqué le vieux proverbe : *Aide-toi, le Ciel t'aidera.*)

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

La guerre civile espagnole

UN GRAVE INCIDENT

Un vapeur espagnol attaqué dans les eaux françaises par 2 navires insurgés

Sous les mitrailleuses et les obus

Lundi matin, vers 2 h. 30, le vapeur espagnol *Mar Caspio*, venant de New-Castle (Angleterre), avec un chargement de charbon, a été attaqué dans les eaux territoriales françaises, en vue de Cap Breton (Landes), par deux chalutiers insurgés qui lui lancèrent une quinzaine d'obus.

Atteint à hauteur de sa ligne de flottaison, le *Mar Caspio*, chassé sur la barre de l'Adour, vint s'y échouer.

Un des navires insurgés, le *Galerna*, se livra en même temps à un violent tir de mitrailleuses, néanmoins aucun des 34 hommes d'équipage du *Mar Caspio* ne fut atteint. Deux seulement ont été brûlés par l'éclatement de la tuyauterie des machines, mais leurs blessures ne sont pas mortelles. Le bruit de la canonnade et des mitrailleuses a été nettement entendu à Bayonne. Le *Mar Caspio*, qui est en position dangereuse, ne pourra vraisemblablement pas être sauvé.

Le récit du capitaine

Le correspondant de la *Petite Gironde* à Bayonne a interviewé le capitaine du *Mar Caspio* qui lui fit le récit suivant de l'agression :

« Nous étions partis mercredi de New-Castle avec un chargement de houille pour le Boucau. Depuis Ouessant nous avions suivi, collés à la côte, les eaux françaises. Vers deux heures du matin, nous marchions à environ un mille au large de Cap Breton, lorsque tout à coup deux petits chalutiers nous encadrèrent. Le premier, nous coupant de la terre, alluma brusquement ses feux, tandis que le deuxième, ses lumières éteintes, nous coupait de la haute mer. Aussitôt, comprenant qu'il s'agissait de navires de St-Sébastien, j'ai fait lancer des S. O. S. et donné au *Mar Caspio* toute sa vitesse.

La poursuite dura une demi-heure. A ce moment, comprenant que le cargo, plus vite qu'eux, allait leur échapper, les deux chalutiers ouvrirent le feu à la mitrailleuse. Toute la superstructure fut en un clin d'œil balayée par les balles, mais sans effet.

L'artillerie entra alors en action. Plus de vingt coups de canon furent tirés de droite et de gauche à quatre ou cinq reprises. La coque encaissa les obus mais nous approchions de la côte sur laquelle j'avais mis résolument le cap.

En nous voyant échouer brusquement à quelques encablures de l'embouchure de l'Adour, les chalutiers nous tirèrent encore deux coups de canon puis s'éloignèrent ; peu après, une première chaloupe avec cinq hommes quittait le bord et gagnait la terre suivie d'une autre.

Au petit jour, un bateau pilote du Boucau s'approcha de nous et nous conseilla d'abandonner le *Mar Caspio* qui était déjà considéré comme perdu. C'était la fin.

Je ne puis que m'étonner qu'une pareille agression soit possible dans les eaux françaises. »

Explosion dans un dépôt

Six morts, vingt-trois blessés

Une grave explosion s'est produite à Lantchéou, capitale du Kiansou (Chine).

Un dépôt de munitions a sauté, provoquant la destruction de toutes maisons situées dans un rayon de un kilomètre et demi.

On signale jusqu'ici 6 morts et 23 blessés grièvement atteints. En outre, 120 familles sont sans abri.

Un prêtre arrêté pour insulte au Führer. — Le « Stuttgart Kurier » annonce que le dimanche des Rameaux, à Mitteltahl, commune de Baiersbronn, le prêtre Ellwanger, 23 ans, a violemment injurié le chancelier Hitler et le parti national-socialiste. Le prêtre a été immédiatement arrêté.

Pour rire un brin

Une petite histoire...

Bébé à sa maman :
— Petite mère, aimes-tu les histoires ?
— Mais oui, mon enfant !
— Veux-tu que je t'en raconte une ?
— Mais oui, chéri !
— Mais elle n'est pas longue...
— Ça ne fait rien, raconte toujours.
— Eh bien, voilà : Il y avait une fois une carafe... et je viens de la casser...

Une mère!

Savez-vous ce qu'est une mère ? En avez-vous eu une, vous ? Savez-vous ce que c'est que d'être enfant, pauvre enfant, faible, nu, misérable, affamé, seul au monde, et de sentir que vous avez auprès de vous, autour de vous, au-dessus de vous, marchant quand vous marchez, s'arrêtant quand vous vous arrêtez, souriant quand vous pleurez... un ange qui est là, qui vous apprend à parler, qui vous apprend à rire, qui vous apprend à aimer, qui réchauffe vos doigts dans ses mains, votre corps dans ses genoux, votre âme dans son cœur, qui vous donne sa vie, à qui vous dites : « Ma mère » et qui vous dit : « Mon enfant ! » d'une manière si douce que ces mots-là réjouissent Dieu ?
Victor Hugo.

FOOTBALL LES SPORTS

Finale de la Coupe suisse

Hier, lundi de Pâques, s'est disputée à Berne cette rencontre mettant aux prises Grasshoppers-Lausanne. Les Lausannois ont été battus par 10 buts à 0. La coupe échoit donc sans coup férir aux Zurichois.

Les matches de Pâques

Sion I a dû s'incliner devant la forte équipe soleuroise de Granges I par 3 à 1.

A Martigny, Monthey I a battu pour le championnat valaisan Martigny I, par 5 à 0.

Avant ce match, les juniors montheysans ont battu Martigny-juniors par 5 buts à 2.

LE SKI

Le derby du printemps à Montana

A Montana-Vermala s'est disputé dimanche et lundi le premier derby du printemps, comprenant course, slaloms géants et saut.

Voici les résultats de la descente, comprenant une dénivellation de 1350 mètres :

Seniors : 1. Michel Lehner (Montana), 9 min. 17 sec. ; 2. Pierre Felli (Montana), 9 min. 29.2 sec. ; 3. Albert Lehner (Sierre), 10 min. 35 sec. ; 4. Eric Soguel (Chaux-de-Fonds), 10 min. 43 2/5 sec. ; 5. Emile Beytrison (St-Martin), 10 min. 52 sec.

Juniors : 1. Louis Theytaz, Hérémece, 13 min. 4 sec. ; 2. Edmond Burnier (Leysin), 13 min. 29 2/5 sec. ; 3. Lucien Satt (Crans), 13 min. 39 1/5 sec. ; 4. Marcel Mellone (Genève), 14 min. 03 sec. ; 5. Gregor Schnyder (Brigue), 14 min. 26 sec.

Le concours de slalom s'est déroulé lundi ; il comportait 400 mètres de dénivellation et 40 portes. Voici les résultats :

Seniors : 1. Pierre Felli (Montana), 2 min. 50 6/10 sec. ; 2. Eric Soguel, 2 min. 54 4/10 sec. ; 3. Cyrille Theytaz, 3 min. 5 4/10 sec. ; 4. Emile Beytrison, 3 min. 30 9/10 sec. ; 5. Maurice Beytrison, 3 min. 16 6/10 sec.

Juniors : Grégor Schnyder, 3 min. 30 9/10 sec. ; 2. Louis Theytaz, 3 min. 45 5/10 sec.

Hôtes (spécial) : Leroy (Paris), 3 min. 45 6/10 sec. ; 2. Luthy (Berne), 3 min. 46 6/10 sec.

Saut. Seniors : Eric Soguel, 316,9 pts ; 2. Ernest Wirz, 301,17 pts ; 3. Willy Trinz (Château d'Oex), 299,8 p. ; 4. Jean Piaget, Le Locle, 298 p. ; 5. Aloys Zbinden, Villars, 293,8 p.

Juniors : Isabelle François, Villars, 307,5 pts ; 2. Edmond Burnier, Bex, 284,5 pts ; 3. Grégor Schnyder, Brigue, 249 pts.

TIR

Avant les championnats du monde de tir

Les organisateurs finlandais ont déjà reçu les inscriptions de 15 nations, à savoir : Danemark, Allemagne, Angleterre, Estonie, France, Grèce, Hollande, Italie, Lithuanie, Mexique, Norvège, Pologne, Roumanie, Suède et Suisse. A ce sujet, il convient de démentir l'information sensationnelle parue dans quelques journaux suisses : pour les championnats d'Helsingfors, ce ne sont pas les règlements olympiques qui seront adoptés, mais ceux qui, jusqu'ici, ont régi les championnats du monde. Les Suisses pourront donc se rendre en Finlande.

Les familles EMONET et MORAND, très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

L'ALLEMAND, L'ANGLAIS

L'ITALIEN, L'ESPAGNOL, sans peine. Nouvelle méthode révolutionnaire par assimilation intuitive avec ou sans disques, rien par cœur ; insensé d'aller à l'étranger ; brochure d'essai des 7 premières leçons, illustrations et aperçu de la méthode fr. 0,65, franco.

M. FESSLER, Mag. de musique Martigny-Ville et Sion

N'employez contre le

GOITRE

gros cou, glandes que notre friction antigoitreuse « Strumasan ». Le succès est prouvé par de nombreuses attestations reçues. Prix : le flacon fr. 5.—, le demi-flacon fr. 3.—

Expédition discrète par la

Pharmacie du Jura

BIENNE

A vendre deux bonnes

laies

de 8-9 tours, pour la reproduction. — S'adresser chez Anna Bessero, Fully.

Imprimerie J. PILLET

A vendre

4 porcs

de 7 tours à 7 tours 1/2. S'adr. chez Mme Vve Auguste Moret, La Bâtiat.

A vendre

1 mulet

un char de campagne No 14, ainsi qu'une charrue « Brabanette ». S'adresser chez Cretton, Borgeaud, Martigny-Combe.

On cherche à louer une

vache d'écurie

pour saison d'été Bns soins assurés. Rouiller Félix, Les Rappes, Martigny-Combe.

Le rendement de la vigne

sera augmenté notablement par une fumure à l'engrais

Pureté Qualité



L'engrais riche, intensif, spécial pour vigne, No 4, avec teneur de :

9 0/0 acide phosphorique
3-4 0/0 azote
12 0/0 potasse
40 0/0 matières organiques

ne coûte que fr. 18.75 par 100 kg. Ce prix n'a pas été majoré malgré la hausse des matières premières. C'est effectuer un placement très productif que d'utiliser largement cet engrais aux labours du printemps.

Emploi : 2000 kg. à l'hectare, soit 20 kg. par are.

Pour vos fraisières pensez à l'engrais spécial Cupra à base de sulfate de potasse garanti sans brûlure, lequel, par son odeur de nicotine, chasse le ver blanc, l'ennemi de nos fraisières

Représentant général pour le Valais :
M. Georges Clavaz, négociant, Martigny

Fabrique aux USINES CHIMIQUES DE RENENS

société des Produits Cupriques S. A.

Henri Mottet - Saxon

COMPLETS sur mesure à partir de fr. 100.-. - Accepte aussi le drap. Fournitures et façon fr. 50.-

Travail très soigné (2 essayages)

Dépôt de la TEINTURIE ROCHAT, Lausanne

Tailleur

Meubles d'occasion et neufs

en tous genres. SALONS Louis XV et Louis XVI
Grand choix de canapés et divans turcs. Voitures d'enfants et charrettes

Vente, Achat, Echange aux meilleures conditions

Se recommande :

Mme POUGET, Au Lion d'Or, Martigny

Timbres caoutchouc - Imprimerie Commerciale, Martigny



Planet Junior

Houes à 2 roues
Houes à 1 roue
Semoirs

Les parties en acier U.S.A. de 1^{re} qualité, trempées dans un bain d'huile, sont d'une qualité et durabilité bien supérieure à toutes les imitations

MATRA

Machines agricoles et tracteurs S. A. — Zollikofen

Dépôt à Yverdon - Place de la Gare

Demandez prospectus

Pour tous

Arbres fruitiers

et d'ornement ainsi que pour légumes et fruits

adressez-vous à la

Maison Dirren

pépiniériste - primeurs

MARTIGNY

Graines potagères sélectionnées



Institut Helvetia

LUCERNE

Cours d'année allemand et répétitions

Prospectus par la direction

Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats

PHOTOGRAVURE

MONTBARON & Co

NEUCHÂTEL

Chic

DESIGN PROJETS DEVIS

ALLIANCES



LE PLUS GRAND CHOIX à la

Bijouterie

Henri Morel

MARTIGNY



Vous trouverez facilement du

PERSONNEL CAPABLE

DE LANGUE ALLEMANDE

pour l'agriculture, l'industrie laitière, les travaux de la maison, les divers métiers, etc. par une annonce dans le

„Schweizer Bauer“

à Berne, dont la circulation dépasse plus de

21,000

exemplaires (tirage contrôlé par la Société Suisse des éditeurs de journaux). Le „Schweizer Bauer“ est lu dans plus de 2200 localités. La diffusion dans toutes les classes de la population rurale de langue allemande dans la Suisse centrale garantit le meilleur succès à toute offre ou demande de places. Nous recevons quotidiennement des éloges pour le succès de nos insertions. Ne tardez pas à en faire l'essai, nous sommes convaincus que le résultat obtenu vous engagera dorénavant à toujours donner la préférence au „Schweizer Bauer“, le journal le plus renommé pour l'efficacité de sa publicité.

Prix de la ligne millimètre 10 Cts., 2 fois 5% de rabais.

Traduction correcte et gratuite des annonces.

Administration du „Schweizer Bauer“

Téléphone 24.84. BERNE Laupenstrasse 6

MAROCAINES

50 cts.

LA PREMIÈRE

Vautier

la cigarette populaire

LA MEILLEURE

GYMNASTIQUE

(Retardé)

Serait-ce abuser de répéter encore que nos sociétés de gymnastique, respectueuses des habitudes locales, cantonales et nationales, cherchent avant tout à être utiles au pays en formant une jeunesse forte et saine, bien de chez elle, avec un tempérament d'origine, les usages et les formes locales qui l'ont façonnée; elle tend à la rendre consciente de ses devoirs et fière des droits et des institutions que nos pères lui ont laissés.

Rien ne demande plus de sollicitude, de la part de tous, que la jeunesse. C'est le blé qui pousse. Elle sera ce qu'on en aura fait, à l'image de ceux qui l'ont précédée. On ne saurait donc mieux faire, pour elle d'abord, pour le pays ensuite, que de lui vouer un soin jaloux. C'est elle qui fournira les citoyens de demain. Les autorités autant spirituelles que civiles ont donc mille fois raison de lui prêter cet appui de haute valeur morale qu'elle fait tout pour mériter et qu'elle sollicite timidement à chacune de ses manifestations.

Il serait même de bonne compréhension des choses, si dans chaque localité on organisait de ci, de là, un travail en commun d'un intérêt général, où chanteurs, musiciens, tireurs, gymnastes et sportifs, où jeunes et vieux pourraient manifester ensemble leur enthousiasme en faveur des œuvres communales.

Ce serait un moyen, et non des moindres, de faire plus aimer encore sa petite Patrie, école primaire du patriotisme dans tout ce qu'il y a de beau.

C'est par là, et seulement par là, qu'il faut commencer pour savoir aimer la grande Patrie et l'Humanité toute entière.

Cette collaboration des aînés et des jeunes développerait l'esprit d'initiative de ces derniers en tout ce qui touche l'intérêt général.

Les gymnastes du Valais sont certes bénéficiaires de toute la sympathie désirable. Plusieurs préfets, depuis longtemps, la leur manifeste carrément. L'Etat fait aussi de son mieux et voilà qu'un ancien président d'honneur de la Société cantonale de gymnastique vient d'être élu conseiller d'Etat. Nous avons parlé d'Albano Fama. Nos gymnastes valaisans en sont fiers et comptent sur lui pour le développement plus réjouissant encore, dans l'ordre des possibilités, de la gymnastique.

C'est grâce à cet appui que le Valais a pu présenter 13 sections aux concours fédéraux de Winterthour en 1936, et que toutes sont sorties avec honneur. Depuis si longtemps que je l'observe, le Valaisan a une haute conscience de sa mission lorsqu'il a l'honneur d'escorter sa bannière locale dans les compétitions cantonales et fédérales. Il considère que les communes sont à la Suisse ce que les forts de Douaumont étaient pour Verdun pendant la sinistre guerre; ils en forment en effet sa cuirasse et sa sauvegarde.

L'effectif cantonal de gymnastique que nous avons vu tout petit, tout petit, comprend maintenant 26 sections d'actifs, 6 sections d'hommes, 6 sections de dames et 13 sections de pupilles. Toutes concourent au même but avec un programme dicté par la science, approprié à l'âge et au sexe. Rien d'extravagant dans ce programme, tout est raisonné; chacun en prend selon ses aptitudes qu'il ne peut dépasser, tout

comme à l'école, les uns s'en tenant à la primaire, d'autres, en moins grand nombre, continuent au collège et enfin une toute petite minorité va plus loin encore dans les recherches scientifiques, littéraires ou artistiques.

Comme stimulation, les sociétés cantonales organisent des rencontres amicales pour apprendre aux jeunes à fraterniser, à supporter une défaite méritée, à être modeste lorsque le travail et un peu de chance aussi les classent en un rang même inespéré.

Pour cette année, quatre manifestations sont prévues dans le Valais :

Sierre, 30 mai, Fête cantonale des Pupilles.
Monthey, 6 juin, Fête des Lutteurs de la Suisse Romande.
Fully, 13 juin, Fête régionale de Gymnastique.
Martigny, 20 juin, Fête cantonale des Gymnastes Individuels.

Si le public voisin de ces localités voulait bien assister à l'une ou à l'autre de ces fêtes, la jeunesse, soyons-en sûrs, saurait en apprécier la haute valeur. Répétons qu'elle est le blé qui pousse. Suivons-la paternellement.

Se sentant ainsi appuyée, ses efforts louables ne tendront pas seulement à se distinguer sur un champ de fête, mais bien plutôt dans tous les actes de la vie journalière.

Mon estime et ma vieille amitié pour ces amis du Valais m'incitent à leur rendre cet hommage en les encourageant à continuer dans la voie éducative et patriotique qu'ils se sont tracée. Que les instituteurs leur prêtent main-forte pour la création de groupes de pupilles qui feront la joie du pays.

Marc Longchamp, Paris.

Les touristes viennent en foule

La gare des C.F.F. de Bâle a enregistré Jeudi-Saint, un très fort trafic à destination des Grisons, de l'Oberland bernois, du Tessin et du Lac Léman. L'arrivée en Suisse des voyageurs provenant de l'ouest et du nord de l'Europe fut également si considérable que certains trains durent être doublés.

Après l'incendie de la bergerie de Payerne

On n'a pas encore découvert la cause de l'incendie qui a détruit à Payerne la bergerie de M. Hirt. La Sûreté s'occupe actuellement de l'enquête.

Selon les dernières nouvelles, c'est 431 moutons et agneaux qui sont restés dans les flammes, ainsi que 3 poulaillers et quelques lapins, poules et canards. Quelques-uns de ces volatiles ont pu échapper aux flammes. Le chien de garde, détaché au dernier moment, est sauf, lui aussi.

La viande des malheureuses bêtes est immangeable. On va faire un creux à côté de l'endroit où se trouvait la bergerie et ensevelir là les cadavres des animaux brûlés.

Le feu dans une synagogue de New-York. — Un incendie s'est déclaré à 3 reprises, samedi, dans une synagogue du West End. Les dégâts s'élèvent à 200.000 dollars.

La police enquête pour savoir si ces incendies sont l'œuvre de terroristes antisémites. De grandes croix gammées ont été peintes sur la façade de la même synagogue par des inconnus.

Feuilleton du journal « Le Rhône » 4

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

MARY FLORAN

S'il avait su

Roman

— Par exemple ! firent les autres, Mesmin a ramené une femme, et une jolie femme ?

— Une Franc-Comtoise, peut-être ?

— Une midinette ?

— Que va dire le colonel ?

— Vous êtes fous, grogna Mesmin, je vous ai dit que j'avais rencontré une jolie femme. Il n'y a pas d'histoires à faire là-dessus !

— Et où l'as-tu rencontrée ?

— Sur la route, fit Mesmin de mauvaise grâce.

— Quelle route ?

— Tu vois bien qu'il ne veut pas le dire, il a peur qu'un de nous ne la lui prenne.

Mesmin haussa les épaules, mais ces simples paroles le décidèrent au silence. Qu'avait-il besoin de désigner cette enfant, qui lui avait donné une impression de pureté en même temps que de beauté, à l'admiration indiscrette et peut-être à la convoitise brutale de ses camarades ?

— Alors il reprit :

— Il serait bien entendu que, puisque c'est moi qui l'ai découverte, j'aurais le droit de priorité pour

lenter sa conquête, mais c'est une passante croisée sur le chemin.

— C'est peut-être, dit Vergelas, une des demoiselles du château.

— Où prends-tu le château ?

— De l'autre côté de la rivière. Il y a deux jeunes filles, une brune, une blonde. Deux sœurs. Ce sont de belles grandes femmes, un peu fortes déjà.

— C'est une paysanne que j'ai rencontrée, fit Mesmin, puis en voilà assez et vous éternisez les moindres propos.

II

La pensée de la jolie chanteuse occupa Mesmin toute la soirée, qu'ayant quitté ses camarades, il prolongea dans sa pauvre petite chambre. Il ne s'en expliquait pas la persistance. Cent fois il avait rencontré des femmes plus belles, sans qu'elles l'impressionnassent. Pourquoi celle-là l'avait-elle frappé de la sorte ? Parce que sa rencontre avait été inattendue ? Parce que son état d'esprit l'avait prédisposé à cette sensation ?... Il en détaillait l'image dans son souvenir. Certes elle était jolie... mais était-elle exceptionnelle ? Il y avait d'autres yeux d'un aussi pâle azur, d'autres bouches aussi finement dessinées, s'ouvrant sur des dents aussi régulières. Il y avait des teints aussi éblouissants, des voix aussi fraîches, des traits pareillement réguliers, des tailles aussi sveltes et aussi souples...

Mais, se répondait Mesmin à lui-même, il n'y a pas de physionomie aussi attrayante, avec ce mélange d'ingénuité et d'esprit, cette aisance, et pourtant cette réserve un peu fière, que cache la liberté plaisante des paroles. Et la merveille c'est que c'est en une fille des champs que se trouve ce charme unique.

Car, si elle paraissait douée de l'élégante finesse d'une patricienne, il fallait bien voir, dans les occupations auxquelles elle se livrait, une situation inférieure.

Sa toilette ne disait rien. Toutes les femmes sont coquettes, à quelque rang de la société qu'elles appartiennent; et celle-là était bien modestement vêtue. C'était sans doute une gentille fermière, qui avait été élevée à la ville. Et, en s'endormant, Mesmin se promit bien de la revoir.

Il y tâcha dès le jour suivant. En ces temps de guerre, où aucun lendemain ne nous appartenait, on profitait hâtivement des heures qu'on avait devant soi, dans l'incertitude de leur prolongation. Jamais on n'a mis, à vivre sa vie, autant d'empressement, voire de précipitation.

Donc, allant à son service, Etienne s'arrangea pour prendre la sente où, la veille, avait surgi la gracieuse apparition. Mais ce fut en vain, le pré était désert. L'officier observa que, derrière lui, en profondeur, se trouvait un jardin où s'alignaient les choux et les pommes de terre et que barraient des parcs de pois, s'étendant à des ramures de bois sec. Mais ce jardin aussi, de loin, lui parut vide. Il répara l'emplacement de la maison à laquelle, par derrière, il attendait et, dans l'après-midi, passa devant sa façade. La vue en était cachée par une grange qui occupait le milieu de la cour, et bordait la rue. De chaque côté, une grille donnait accès à la petite ferme dont on apercevait, par cette double issue, les murs blanchis et les volets verts. Mesmin plongea son regard jusqu'à l'habitation. Il ne vit rien. Après avoir poursuivi un moment sa promenade, il revint sur ses pas et, de nouveau, passa devant.

Dans la cour, il aperçut un cheval qu'un soldat

brossait. C'était le prétexte désiré. Il pénétra dans l'enceinte, qui semblait défendue par ses barrières closes, et posa au soldat plusieurs questions entièrement oiseuses, dont, pourtant, les réponses lui apprirent qu'il logeait là, dans les écuries, quatre chevaux de son propre escadron, avec leurs cavaliers. Tout en parlant, Etienne inspectait la maison et, par une des fenêtres entr'ouvertes, aperçut, tout à coup, à travers les branches fleuries des géraniums qui en garnissaient l'appui, un corsage clair et une chevelure blonde. Alors, audacieusement, il s'avança :

— Eh bien ! mademoiselle, dit-il gaiement. Je ne puis plus, aujourd'hui, vous être d'aucun secours, vous ne vous occupez pas de votre lessive ?

La jeune fille leva la tête et s'approchant de la fenêtre, répondit :

— Grand merci, monsieur, je n'ai vraiment nul besoin de vos services. Ma lessive est en bonne voie. Hier, je la séchais, aujourd'hui, je la repasse, vous voyez...

D'un geste, elle lui montra une table où, sur un drap blanc, reposait du linge plié, près d'un fer à repasser.

— Vous travaillez donc sans relâche ?

— Il le faut bien.

— Par ce beau temps d'été, vous ne vous promenez pas au moins quelques instants ?

— Je n'en ai pas le loisir.

— Mais une fois la journée finie, le soir, après le dîner ?

— Après le souper, je suis fatiguée, je me couche.

— Et vous dormez sans rêves ? vous êtes bien heureuse !

— Si, je rêve quelquefois.

— Vraiment ? et à quoi ?

(A suivre.)